Dessin de construction du ble meuble

TOME

Dessin d'ameublement, assemblages et matériaux

Xavier **HOSCH**Jacques **HÉNAUT**Olivier **HAMON**

DUNOD

Graphisme de couverture : Maud Warg

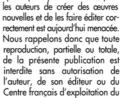
Le pictogramme qui figure ci-contre mérite une explication. Son objet est d'alerter le lecteur sur la menace que

représente pour l'avenir de l'écrit, particulièrement dans le domaine de l'édition technique et universitaire, le développement massif du photocopillage.

Le Code de la propriété intellectuelle du 1^{er} juillet 1992 interdit en effet expressément la photocopie à usage collectif sans autori-

sation des ayants droit. Or, cette pratique s'est généralisée dans les établissements

d'enseignement supérieur, provoquant une baisse brutale des achats de livres et de revues, au point que la possibilité même pour



droit de copie (CFC, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris).



© Dunod, 2019 11 rue Paul Bert, 92240 Malakoff www.dunod.com ISBN 978-2-10-078128-7

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5, 2° et 3° a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

PRÉFACE DE L'ÉDITION PRÉCÉDENTE

orsqu'on parle, aujourd'hui, de nos vieux métiers de l'Ameublement, c'est pour reconnaître qu'ils ont toujours hautement servi notre prestige national par la qualité des créations et l'habileté des techniciens.

Mais cette considération de sympathie n'est pas exempte d'un certain goût du pittoresque. On évoque l'atelier d'artisan avec tout ce que l'attachement du passé, la fantaisie, l'empirisme peuvent lui ajouter de charme. Et l'on fait de ces professions un tableau que l'on accommode à sa propre conception de la « tradition » et qui ne répond en rien à la réalité. Cette vision de nos techniques accuse exagérément tout ce qui les sépare des métiers neufs, apparemment plus dynamiques et entièrement tendus vers un effort de rendement. Là, tout est méthode et calcul. Solidement appuyées sur le travail des laboratoires, ces jeunes techniques entretiennent d'importants bureaux d'études dans lesquels se préparent longuement et minutieusement les phases de l'exécution. L'étude d'un meuble nouveau réclame — à partir de l'idée créatrice — le travail conjoint de l'artiste et du technicien. Le créateur doit avoir une connaissance suffisamment étendue des problèmes de l'exécution pour pousser son étude aussi loin que possible et remettre au technicien un document précis et complet où n'interviendront plus que des mises au point de détail.

Des réalisations de haute qualité comme celles de Ruhlmann étaient longuement préparées par une suite d'épures et de maquettes exigeant la collaboration de l'artiste et du technicien.

Si une étude préalable s'impose lorsqu'il s'agit d'un meuble ou d'un siège de prix, combien plus encore s'impose-t-elle à la production industrielle où l'erreur est moins tolérable encore. C'est dire l'importance du dessin technique du meuble qui constitue l'étape essentielle entre le projet du créateur et le meuble fabriqué.

Ce dessin est un langage, un langage vivant dont il faut connaître toutes les sources étymologiques, toutes les transformations et toutes les nuances subtiles.

De ce langage, M. Hosch nous donne aujourd'hui une grammaire qui nous faisait défaut.

Comment ne pas évoquer ici la mémoire d'Alfred Letessier, prédécesseur à notre école de M. Hosch et où il a formé de nombreuses promotions de dessinateurs.

Alfred Letessier avait projeté de rassembler dans un ouvrage les principes techniques de la construction du meuble qu'il avait si bien et si longuement enseignés. Sa disparition prématurée nous a privés de ce travail dont quelques pages seulement ont paru dans la Revue du Bois en 1950-51-52.

Mais il faut dire la place que tient encore un autre maître, Francis Debat, dans la formation professionnelle de nos métiers du meuble. Je veux moins évoquer ici le rôle qu'il a pu jouer en qualité de Professeur d'ébénisterie que ce qu'il a fait pour le perfectionnement de jeunes ouvriers ébénistes de l'industrie par son enseignement de la construction du meuble. Nous savons le service que M. Debat a rendu à la profession par sa collaboration à plusieurs de nos revues de métier.

Et si le nom de ce maître est particulièrement à sa place ici, c'est que parmi ceux qu'il a formés, il en est un à qui il a insufflé, de plus, la passion de la pédagogie et c'est Xavier Hosch.

L'enseignement du dessin des construction tel que M. Hosch en a assumé la charge auprès des élèves de notre Ecole et des jeunes techniciens de l'industrie va trouver le plus heureux et le plus nécessaire prolongement dans cet ouvrage si clairement présenté. Il vient redonner au tracé professionnel la place qui lui appartient. Il marque l'importance de l'effort de réflexion qui doit informer l'exécution de tout ouvrage et de sa traduction graphique claire, précise, intelligible à tous ceux qui ont à y participer : débiteurs traceurs, machinistes, monteurs, etc. Cet ouvrage intéresse tous ces spécialistes dont la collaboration n'est possible que s'ils parlent le même « langage ». Enfin notre enseignement technique utilisera avec le plus grand profit la documentation très complète de l'ouvrage de M. Hosch dont l'expérience pédagogique a visiblement guidé le développement.

Remarquons pour conclure que s'il s'agit pour une part importante des principes classiques de construction des meubles — principes qui gardent toute leur valeur pratique et pédagogique — les problèmes actuels de la fabrication n'y sont nullement ignorés. En félicitant M. Hosch de l'important travail qu'il met aujourd'hui à la disposition, formons le vœu qu'il poursuive sa tâche et qu'à cet ensemble de planches, s'ajoutent dans les éditions futures celles que nécessitera une technique qui, sans renier son passé, doit rester vivante et jeune.

PAUL BEUCHER

Inspecteur général de l'Instruction publique

JABLE DES MATIÈRES

PARTIE 1

ASSEMBLAGES ET MATÉRIAUX DESSINS ET CONVENTIONS MOYENS DE REPRÉSENTATION **ASSEMBLAGES** Moyens de représentation 9 44 Tenons – mortaises 97 2 Dessin artisanal 11 45 Plat-joint – embrèvement 99 3 Dessin artisanal 13 46 Fausses languettes 101 4 Dessins d'études et de fabrication 15 **47** Tourillons 103 5 Dessins d'études et de fabrication 17 48 Oueues-d'aronde 105 6 Présentation des dessins 49 Queues machine – enfourchements 19 7 Présentation des dessins 21 multiples 107 REPRÉSENTATION DES OUVRAGES STRUCTURE 8 Représentation des volumes simples 50 Parois de derrière 109 9 Volumes élémentaires et leur représentation 25 51 Parois de derrière 111 10 Disposition des vues 52 Bâti à petit cadre 113 III Échelles (NF E04-506/NF EN ISO 5455) 53 Bâti à grand cadre 115 12 Différents types de traits 54 Parois de côté 117 (NF E04-520/NF EN ISO 128-20) 55 Parois de côté 31 119 13 Cotation (NF E 04-521) 56 Parois de côté avec tasseaux, 33 14 Écriture (NF E 04-505/NF EN ISO 3098-0) 35 ou coulisseaux 121 15 Coupes simples (NF E 04-520) 37 57 Parois de côté avec crémaillère 123 16 Sections et hachures 39 58 Parois courbes 125 59 Dessus 127 DESSIN ARTISANAL ET ÉPURES 60 Dessus marbrés 129 17 Dessin d'ébénisterie 41 61 Assemblages des dessus 131 18 Dessin d'ébénisterie 43 62 Les fonds 133 19 Tracés géométriques 45 63 Les caissons 135 20 Tracés géométriques 47 64 Montages vissés 137 21 Épures – vraies grandeurs 49 65 Montages avec systèmes 139 22 Épures – vraies grandeurs 51 23 Épures – section et angles de corroyage 53 MATÉRIAUX 24 Épures – trémie 55 66 Bois massifs 141 25 Épures – meubles cintrés sur 2 plans 67 Massifs dans le meuble 57 143 26 Épures – pieds Louis XV 59 68 Contre-plaqués multiplis et lattés 145 27 Épures – pieds Louis XV 61 69 Contre-plaqués multiplis et lattés 147 28 Épures – pieds Louis XV 63 70 Panneaux de fibres et de particules 149 29 Épures – pieds Louis XVI 65 71 Stratifiés 151 72 Marbres et produits verriers 153 **DESSIN INDUSTRIEL** 73 Métaux ferreux 155 30 Tolérances et ajustements 67 74 Alliages légers - Métaux cuivreux 157 31 Tolérances et états de surface 69 32 Plans d'ensemble et dessins de définition REVÊTEMENTS DE SOL 71 33 Plans d'ensemble et dessins de définition 73 75 Classement d'usage 159 34 Plans d'ensemble et dessins de définition 76 Revêtement de sol textiles et résilients 75 161 35 Plans d'ensemble et dessins de définition 77 Parquets et revêtements de sol stratifiés 163 78 Carrelage 165 PERSPECTIVES 79 Carrelage 167 79 36 Perspectives axonométriques PLAN 37 Perspectives coniques 81 38 Perspectives coniques 80 Console Louis XVI 169 83 81 Multimatériaux 39 Perspectives coniques 85 171 LECTURE DE PLANS DE BÂTIMENT 40 Plans, orientation et vues extérieures 87 **GLOSSAIRE** 174 41 Vues en plan et coupes verticales 89 42 Cotation 91 43 Vocabulaire et symboles

93

PARTIE 2

AVANT-PROPOS DE L'ÉDITION PRÉCÉDENTE

e but de ce traité de Dessin de Construction est de satisfaire tous ceux qui désirent connaître les principes servant de base rationnelle du meuble et la façon de les représenter.

Cet ouvrage est non seulement destiné aux jeunes gens qui reçoivent un enseignement artistique ou pratique, se rapportant à l'industrie de l'ameublement, mais aux artisans dont la sagesse commande de ne pas négliger à notre époque tout ce qui peut contribuer au perfectionnement de leur art.

La connaissance approfondie des moyens de construction doit guider les rapports entre créateurs de modèles et fabricants. Elle constitue la base de la formation du dessinateur chargé d'établir un projet conciliant les exigences de qualité et de prix.

Les exercices choisis parmi les solutions les plus usités constituent les éléments essentiels qui concourent à la formation des metteurs au plan. Ces derniers savent qu'une documentation sérieuse est une sorte de réservoir dans lequel on peut puiser pour choisir un principe de fabrication, ou éventuellement l'interpréter tout en sauvegardant les qualités conformes à la tradition de la belle ébénisterie.

Le dessin est comme l'écriture un moyen d'exprimer sa pensée sur le papier ou sur une surface quelconque.

« Le dessin de construction du meuble, ou mise au plan, doit être un inventaire complet des matériaux et des moyens à employer pour obtenir les meilleures conditions de fabrication et de prix de revient. »

Cette définition a pour effet de confirmer les obligations et les responsabilités du dessinateur qui doit être animé du désir d'associer les problèmes de la fabrication aux exigences de l'esthétique.

L'ensemble des détails nécessaires à la fabrication, représenté sur les trois plans de projection, relate en effet la nature des matériaux à employer, leurs sections, ainsi que le principe de montage adopté en fonction de l'aspect extérieur du meuble. Il faut souligner que la nature des matériaux conditionne souvent les procédés de fabrication.

XAVIER HOSCH

uvrer à l'actualisation de cet ouvrage, qui est une référence dans le milieu professionnel, était une manière de rendre hommage à Monsieur Xavier Hosch.

Il fut le professeur apprécié et admiré par plusieurs générations d'élèves, mais surtout celui qui sut accueillir simplement et avec le sourire le jeune collègue inexpérimenté que j'étais. Il me fit partager son expérience pédagogique, m'épaula dans les difficultés et m'accorda son amitié.

En effectuant cette mise à jour, mettant ainsi cet ouvrage en conformité avec les exigences du tracé et des représentations normalisées, j'espère ne pas avoir trahi son auteur et souhaite avoir contribué à en perpétuer le souvenir.

Pour cette nouvelle présentation, je tiens à remercier mes collègues de l'école Boulle, professeurs de construction, d'ébénisterie et plus spécialement Monsieur Louis Chiodi pour son amicale et précieuse collaboration. Son éclectisme dans ce domaine n'ayant d'égal que sa modestie.

Les quelques modifications apportées n'ont d'autres objectifs que de fournir aux élèves et aux professionnels les bases d'une nécessaire adaptation aux techniques de fabrication actuelles et à venir.

Enfin, tout ouvrage technique évolue avec le temps. Pour cette nouvelle réédition de 2012, une mise à jour des normes et des représentations, ainsi que des corrections graphiques étaient souhaitables. Malgré les moyens d'information et de documentations informatiques, un ouvrage palpable reste encore d'actualité.

JACQUES HÉNAUT

PARTIE 1

DESSINS ET CONVENTIONS

Afin de représenter graphiquement un agencement, un ouvrage ou une pièce, ainsi que pour déterminer précisément des dimensions ou des angles, différentes méthodes de représentation peuvent être employées. Celle choisie est généralement en relation avec les méthodes de production.

Le moyen de représentation dépendra également de la méthode d'exécution du dessin (traditionnelle ou industrielle) et des moyens graphiques mis à disposition (informatique ou manuel). Ces différents types de représentations utilisent un ensemble de conventions (types de traits, disposition des vues, échelles).

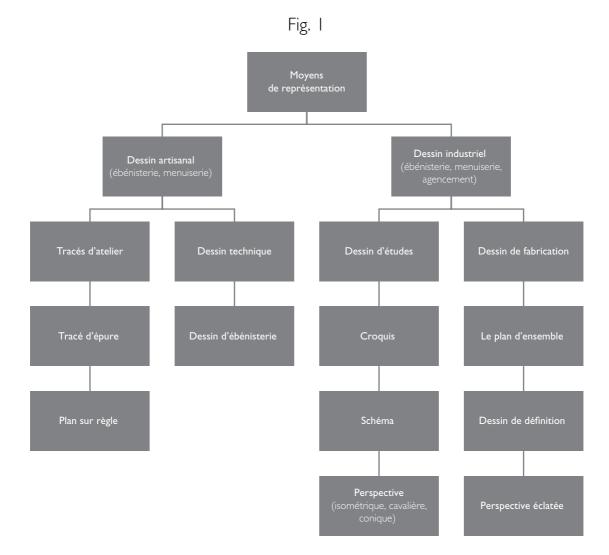
CAO et **DAO**

L'outil informatique, de nos jours, est devenu une aide indispensable dans l'élaboration des différents plans d'ensemble ou d'exécution. À l'aide de logiciels de DAO (dessin assistée par ordinateur) ou de CAO (conception assistée par ordinateur), une partie des tâches répétitives ont été simplifiées. On citera par exemple la création des cartouches, des nomenclatures ou autres éléments graphiques de présentation du dessin qui sont désormais réalisés sous forme de matrice.

Cette méthode d'exécution permet de faciliter le travail du dessinateur en lui permettant de créer des bibliothèques de pièces, en automatisant certaines tâches (le paramétrage de certains assemblages, la cotation, etc.), en offrant une modification plus aisée des différents plans et en facilitant la mise en page.

De plus, grâce à cet outil, il est plus aisé et plus rapide de réaliser des éléments de présentation, comme les perspectives (cavalières, isométriques, éclatées, coniques), qui facilitent la compréhension des ouvrages.

Enfin, ces logiciels de CAO et DAO permettent de créer ou d'intégrer des éléments dans des maquettes numériques (BIM) ; ce qui permet aux différents intervenants de communiquer plus facilement, de voir et d'interpréter les différentes interactions entre les différents corps d'états sur un chantier.



Les méthodes de représentation des constructions destinées à la fabrication artisanale sont l'expression de conventions professionnelles. Cet attachement justifié, à des titres divers, à ces méthodes traditionnelles limite leur emploi à des réalisations à l'unité d'œuvres contemporaines ou de reproductions de meubles de style.

Dans le dessin traditionnel, on trouve les moyens de représentation décrits ci-après.

♦ TRACÉ D'ÉPURE Fig. I

Ce moyen de représentation manuel a pour but de :

- Retrouver par le tracé les « vraies grandeurs », les angles d'une pièce ou d'un sous-ensemble.
- Permettre le contrôle des pièces de l'ouvrage lors de l'exécution, en posant les pièces directement sur le tracé.

Ce tracé est réalisé :

- À l'atelier sur un contreplaqué.
- À l'échelle 1:1.
- Au crayon ou à la pointe à tracer.
- Aux instruments de traçage (réglets, équerres, règles, compas pointes sèches, compas à verges, etc.).
- Les traits sont prolongés au niveau des assemblages afin de pouvoir reporter les tracés sur les pièces.

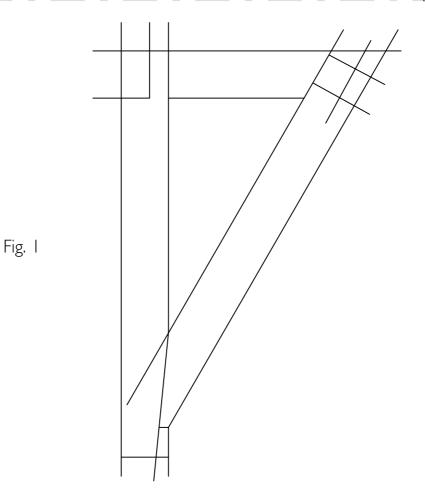
PLAN SUR RÈGLE Fig. 2

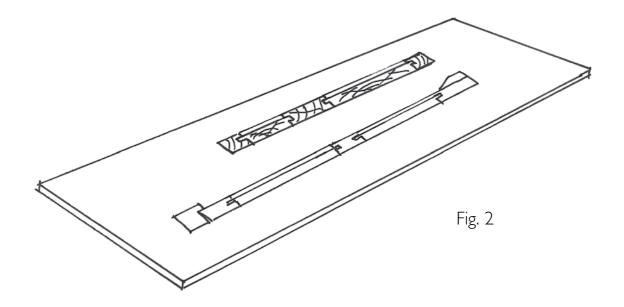
Ce moyen de représentation manuel a pour but de définir les sections des pièces, les coupes de l'ouvrage et toutes les dimensions qui ne figurent pas sur les plans d'ensemble.

Ce tracé est réalisé :

- À l'atelier, sur un support rigide (une bande de contreplaqué ou une planche de peuplier).
- À l'échelle 1:1.
- Au crayon ou à la pointe à tracer.
- Aux instruments de traçage (réglets, équerres, règles, compas pointes sèches, compas à verges, etc.).

Par convention, lorsque l'on trace, le parement des pièces est vers soi et le haut des coupes verticales est à gauche.





DESSIN D'ÉBÉNISTERIE Fig. 1

Ce moyen de représentation artisanal a pour but de :

- Représenter des réalisations unitaires de mobilier de créations contemporaines ou de styles sous forme d'un dessin technique.
- Concevoir techniquement l'ouvrage.

Ce dessin est réalisé:

- Sur une table à dessin.
- Sur papier bulle de format adapté aux dimensions de l'ouvrage. Le format de référence est le grand aigle $(1\ 100 \times 750\ mm)$.
- À l'échelle 1:1.
- Au crayon à papier ou au critérium calibré.
- À l'aide des instruments de traçage (tés ou règles, équerres, compas, etc.).

Variante : dessiner le plan sur un calque et tracer avec des feutres « calibrés » suivant le type de trait à tracer (de 0,18 à 0,7 mm de largue).

LA MISE AU PLAN

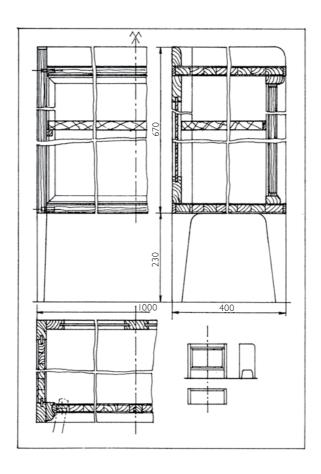
Afin de pouvoir représenter l'ensemble de l'ouvrage et donner le plus possible d'informations techniques, on dessine généralement les trois coupes suivantes :

- Coupe frontale.
- Coupe horizontale.
- Coupe de profil.

Pour faciliter la lecture du dessin, les parties coupées sont renforcées en couleur (contours et hachures) dans des teintes conventionnelles utilisées dans la profession. Les surfaces non collées sont cernées par un trait de couleur. Les teintes sont pastel, pour laisser toute la clarté au plan :

- La coupe frontale en jaune.
- La coupe horizontale en rouge.
- La coupe de profil en bleu.

Fig. I



Pour une fabrication industrielle (fabrication en série d'un ouvrage ou de pièces) ou unitaire (réalisation de meubles sur-mesure), les ébénistes et les menuisiers utilisent des moyens qui peuvent être manuels et/ou employant une aide informatique. Ces moyens de représentation permettent de visualiser les ouvrages ou les pièces dans leur ensemble, en respectant ou non une échelle donnée.

Dans le dessin d'étude et de fabrication, on trouve les moyens de représentation décrits ci-dessous.

+ CROQUIS Fig. I

Ce moyen de représentation a pour but de préparer la conception de l'agencement ou de l'ouvrage sous formes d'études et de dessins afin :

- D'élaborer rapidement un projet.
- D'étudier des solutions techniques.
- De s'exprimer graphiquement en vue de faciliter la communication entre professionnels ou avec un client.

Ce dessin est réalisé :

- À la main levée.
- Sur un support graphique.
- Hors échelle.
- Avec une cotation des différents éléments.
- Au bureau, à l'atelier ou sur chantier.

PERSPECTIVE (ISOMÉTRIQUE, CAVALIÈRE, CONIQUE) Fig. 2

Ce moyen de représentation a pour but de comprendre rapidement les formes et l'aspect général de l'agencement ou de l'ouvrage à l'aide d'un dessin réalisé en trois dimensions.

Ce dessin est réalisé :

- Soit de façon manuelle à l'aide des instruments de traçage, sur calque ou papier.
- Soit à l'aide de l'outil informatique.
- À l'échelle ou hors échelle.

SCHÉMA Fig. 3

Ce moyen de représentation a pour but de représenter à l'aide de symboles les fonctions des différents composants d'un ensemble et leurs relations.

Ce dessin est réalisé :

- À l'aide de l'outil informatique.
- Hors échelle.

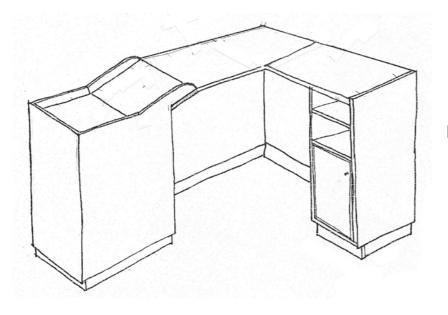


Fig. I

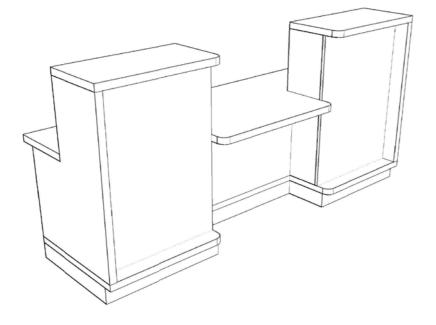


Fig. 2

